

Agir pour Gaza, terre de Palestine, c'est agir pour la défense des Droits de l'Homme

SOMMAIRE

Edito

Prochain café de l'actu

Naissance de la Chine moderne

Droits humains

Horreur et crimes de guerre à Gaza

Prisonniers d'opinion au Vietnam

Mardi 28 mai : une journée

particulière dans les camps roms

situés près de la nationale 7 à Evry

Maison du Monde

Les 30 ans de la Maison du Monde

Assemblée Générale de Ritimo

Méditerranée

L'Algérie entre mouvement

et stagnation

Economie au service de l'Homme

Les semaines du consomm'acteur

Le Grand Marché Transatlantique

Café de l'actu

Carte blanche à l'association Equité

Aux croisements du monde

Le Qatar

Agenda

La Lettre de la Maison du Monde

éditée par

La Maison du Monde d'Evry

Rédaction : Conseil d'Administration

509, Patio des Terrasses

91034 Evry Cedex

Tél : 01-60-77-21-56

Fax : 01-60-78-55-33

Email : contact@maisondumonde.org

site web : maisondumonde.org

Imprimé par nos soins

édito

La violence de l'opération militaire israélienne contre la population palestinienne de la bande de Gaza nous indignent. Avec déjà plus de 1000 morts et près de 6000 blessés en grande majorité « non-combattants », dont nombre de femmes et d'enfants, ce sont des crimes de guerre qui sont à nouveau commis contre tout un peuple, au mépris de toute règle internationale et en toute impunité par l'Etat d'Israël. Nous laissons Evry Palestine s'exprimer plus en détail à l'intérieur de ce bulletin.

Au-delà de l'horreur que nous ressentons face à cette agression contre tout un peuple, c'est le caractère universel de la question palestinienne qui nous interpelle chacun en tant que citoyens. Car ce sont les droits de l'Homme les plus élémentaires qui y sont bafoués. C'est une situation créée par la « communauté internationale », ce qui rend d'autant plus insupportables les démarches hypocrites renvoyant dos à dos le fort et le faible, la puissance occupante et le peuple occupé, colonisé, bafoué. Nous ne sommes pas devant un conflit symétrique, mais devant les attaques systématiques d'une puissance occupante contre une population qu'elle contrôle et colonise, au mépris de toutes les lois internationales.

Ce n'est donc pas un hasard si des organisations de solidarité internationale, des partis, des syndicats, s'impliquent ensemble dans la solidarité vis-à-vis de ce peuple aux droits depuis si longtemps bafoués.

C'est d'autant plus vrai aujourd'hui à la vue de l'enfer des bombardements et des massacres commis par l'armée israélienne contre la population palestinienne de Gaza que nul ne peut ignorer, et devant la forme de complicité que nous ressentons au plus haut niveau de l'Etat. On l'a vu lors de la belle manifestation du 23 juillet à Paris, organisée et coordonnée par le Collectif National pour une Paix Juste et Durable au Proche-Orient ;

y participait également la plateforme des ONG qui fédère depuis plus de vingt ans des associations de tous horizons, très souvent présentes sur le terrain, militant pour la paix et la justice : la Ligue des droits de l'Homme, le CCFD, Artisans du Monde, la Cimade, les Cemea, l'Association France Palestine Solidarité, et bien d'autres.

La Plateforme cite Raji Sourani, directeur du Centre Palestinien des droits de l'Homme: « Pendant trop longtemps, nous avons été soumis à la loi de la jungle. Pendant trop longtemps, la communauté internationale a tourné le dos à l'application du droit, en faveur d'un compromis politique. Cela doit cesser. **Nous avons besoin de justice, car en l'absence de justice, il n'y a aucun espoir.** ». Et c'est ce message universel qu'elle est allée porter au Secrétaire Général de l'Elysée. Face à cet appel, il est du devoir de la France d'exiger le respect du droit international pour mettre un terme à l'impunité d'Israël (voir le compte rendu sur le site de la LDH).

A Evry, la question de la Palestine nous invite aussi à travailler ensemble, et la Maison du Monde, engagée depuis plus de 30 ans dans la Solidarité internationale, fait partie, aux côtés d'une trentaine d'organisations, du collectif Palestine Evry Essonne. Ce dernier a soutenu les rassemblements des 17 et 24 juillet au cours desquels, dans la plus grande dignité, l'émotion et la colère des habitants de notre ville se sont exprimées.

Si cette action citoyenne est nécessaire elle ne peut et ne doit, à elle seule, tout assumer : c'est aussi à nos élus qu'il revient de porter, localement et au plus haut niveau de l'Etat, un message de solidarité et de justice. La France doit se placer clairement du côté du droit international, protéger les droits des Palestiniens et sanctionner l'Etat d'Israël pour ses crimes de guerre : c'est la condition de la paix.

café de l'actu

Mardi 7 octobre

18h30 à la Maison du Monde

Naissance de la Chine moderne : L'empire du milieu dans la mondialisation

Avec **Quynh Delaunay**, diplômée de l'Institut d'Etudes politiques de Paris et docteur en sciences de l'éducation. Sociologue du travail et de l'emploi, chercheur honoraire au CNRS, elle est membre de la Fondation Gabriel Péri. Elle dédicacera son dernier ouvrage paru en avril : "Naissance de la Chine moderne"

HORREUR ET CRIMES DE GUERRE CONTRE LA POPULATION DE GAZA ET DE CISJORDANIE :

IL FAUT QUE NOTRE PAYS SORTE DE SA COMPLICITE ET APPLIQUE DES SANCTIONS

Les liens avec la population palestinienne de la bande de Gaza sont au cœur du projet d'Evry Palestine, qui milite depuis 25 ans pour les droits du peuple palestinien. Nous sommes à l'origine du jumelage de la Ville Nouvelle puis de la Ville d'Evry avec le camp de réfugiés de Khan Younis, dans le sud de la bande de

Gaza, nous n'avons jamais cessé de faire vivre ce jumelage par différents projets, nous étions 18 membres de l'association en mai 2013 à aller sur place rencontrer nos partenaires et nos amis. Nos liens d'amitié et de solidarité avec cette population sont réels et concrets. Il est pour nous essentiel aujourd'hui d'exprimer ce que nous ressentons face à l'agression israélienne en cours, et de vous faire part de quelques éléments d'analyse.

Depuis le 7 juillet, à Gaza, une horreur sans limite

Avec le déclenchement de l'offensive israélienne, c'est une horreur sans limite qui s'est abattue le 7 juillet sur la population palestinienne de la bande de Gaza. Le bilan s'alourdit chaque jour. A l'heure où nous écrivons ces lignes (26 juillet), on compte plus de 1000 morts dans la population palestinienne et près de 6000 blessés. La majorité de ces victimes sont des non-combattants, beaucoup sont des femmes des enfants ou des vieillards. Ce tout petit territoire, un des plus densément peuplé de la planète, est de nouveau dévasté. 3000 maisons ont été détruites ou endommagées, ainsi que des centaines de bâtiments publics dont des écoles, des hôpitaux, des mosquées. A Chadjaia, c'est un quartier entier de la ville de Gaza qui a été anéanti. Une partie de la population s'est réfugiée dans les écoles de l'UNRWA (agence de l'ONU pour les réfugiés), totalement débordées, et l'une d'entre elles a été bombardée par les Israéliens, tuant et blessant les personnes qui s'y étaient réfugiées. Israël utilise des bombes de très forte puissance (1000kg !) et des armes prohibées (bombes à fléchettes, bombes dites DIMA provoquant d'horribles blessures).



Parmi les morts et les blessés, de nombreux enfants

Une stratégie délibérée du pouvoir israélien

La constitution du gouvernement palestinien d'entente nationale, qui a prêté serment le 2 juin et qui a été reconnu par les Etats-Unis, l'Union Européenne et la France, a constitué un

revers stratégique pour Israël, alors que les « pourparlers de paix » avaient échoué de son fait. Les réactions n'ont pas tardé : reprise d'assassinats ciblés contre des militants dans la Bande de Gaza par Israël, et le 12 juin, à la suite de l'enlèvement non revendiqué et non élucidé de trois jeunes Israéliens dans une zone de colonies, le déclenchement d'une offensive israélienne dans toute la Cisjordanie, sans précédent depuis 2002, faisant une quinzaine de morts, plus de 1000 arrestations dont 15 députés, des centaines de maisons et de cultures dévastées. L'assassinat des trois jeunes Israéliens,

révélé trois semaines plus tard et unanimement condamné, a été suivi d'appels à la vengeance relayés par le pouvoir israélien, ainsi que de la torture et de l'assassinat d'un jeune Palestinien par des colons.

Les tirs de roquettes depuis la bande de Gaza, en réponse aux agressions israéliennes en Cisjordanie et aux assassinats ciblés à



Partout des immeubles détruits : ici à Khan Younis

Gaza, ont fourni à Israël le prétexte qu'il attendait pour son intervention, et l'on connaît la suite.

La France et l'Europe complices

Le communiqué du Président de la République, le soir du 9 juillet, à la suite d'un entretien téléphonique avec le Premier Ministre israélien, déclarant qu'« il appartient au gouvernement israélien de prendre toutes les mesures pour protéger sa population face aux menaces » a été interprété comme un véritable permis de tuer par le gouvernement israélien. C'est une rupture par rapport à la politique traditionnelle de la France, un pas de plus dans l'impunité d'Israël et une tragique et immense responsabilité.

Le Conseil des Affaires Etrangères de l'Union européenne a, quant à lui, cédé au lobby israélien par des conclusions



Rassemblement à Evry le 24 juillet

totalelement surréalistes (22 juillet), condamnant les tirs de roquette du Hamas sans en rappeler le contexte, et se bornant à constater les morts du côté palestinien. Ce Conseil est constitué des ministres des affaires étrangères des 28 pays de l'Union : ne nous cachons pas derrière l'Europe, c'est chacun de nos 28 pays, dont la France, qui en porte la responsabilité.

Le 23 juillet, le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a adopté une résolution pour envoyer une commission d'enquête sur les crimes de guerre commis à Gaza. Résolution adoptée sans la France qui, avec les autres pays européens, s'est abstenue. Abstention donc, même pour la constitution d'une commission d'enquête, une honte...

Une forte mobilisation partout en France

Malgré la période peu favorable de juillet, près de 200 rassemblements et manifestations ont été organisés partout en France. Des rassemblements imposants à Lyon, Marseille, Grenoble. Une magnifique manifestation à Paris le 23 juillet. Le gouvernement a pris le prétexte d'incidents (dont l'origine mériterait une enquête indépendante) en marge de la manifestation du 13 juillet à Paris pour interdire d'autres manifestations : lourde responsabilité, lorsque l'on constate que les manifestations interdites, qui ne peuvent pas être encadrées, risquent de dégénérer, alors que toutes les autres se sont parfaitement bien passées. Nous dénonçons ces atteintes à la liberté, comme nous dénonçons les amalgames honteux entretenus par le pouvoir entre condamnation de la politique d'Israël et antisémitisme.

A Evry, à l'appel d'Evry Palestine, de RiSolidarité Palestine et de L'Olivier – AFPS Corbeil-Essonnes, et avec le soutien du collectif Palestine Evry Essonne, deux rassemblements publics se sont tenus sur la place des

Terrasses de l'Agora, les 17 et 24 juillet : des moments chargés de colère, d'émotion et de recueillement avec l'apport de témoignages de nos amis sur place, dans une grande dignité.

Changer de logique : face aux crimes de guerre d'Israël, il faut des sanctions

La France est aujourd'hui active aux côtés des Etats-Unis et d'autres pays pour obtenir un cessez-le-feu. Rien ne se passera sans de véritables pressions sur Israël, rien ne sera acceptable pour les parties palestiniennes si le cessez-le-feu ne s'accompagne pas de véritables mesures pour la levée du blocus de Gaza : la population n'en peut plus de l'enfermement et de la ruine de son économie par un blocus qui dure depuis plus de 7 ans.

Face à un Etat qui s'engage sans état d'âme dans des crimes de guerre contre toute une population, nous appelons à de véritables sanctions contre Israël pour faire cesser l'horreur vécue par la population de Gaza, et pour exiger l'arrêt du blocus inhumain qu'elle subit. Et parmi ces sanctions, nous revendiquons la suspension de l'accord d'association avec l'Union européenne, prévue explicitement dans ces accords si le partenaire ne respecte pas les droits de l'Homme.

Nous avons écrit aux députés et sénateurs de l'Essonne pour qu'ils interviennent auprès du ministre des affaires étrangères. Nous avons demandé au maire et au conseil municipal d'Evry de marquer leur soutien à la population du camp de Khan Younis et à nos partenaires du comité populaire des réfugiés de ce camp, et de s'engager pour que cesse cette horreur. Notre mobilisation continue.

**Evry Palestine,
comité local de l'Association France Palestine Solidarité**



Manifestation unitaire à Paris le 23 juillet

Compte tenu de l'actualité, le compte rendu que nous avons préparé de la journée des 25 ans d'Evry Palestine le 28 juin dernier, moment fort de fête et de mobilisation, sera publié dans le prochain numéro de la Lettre de la Maison du Monde

VIET-NAM : DES PRISONNIERS D'OPINION ONT ETE LIBÉRÉS, MAIS BEAUCOUP D'AUTRES DEMEURENT DÉTENUS.

Nguyen Tien Trung, Vi Duc Hoi et Cu Huy Ha Vu ont tous les trois été libérés ces jours derniers.

« Nous sommes heureux d'apprendre que ces hommes sont maintenant libres, mais ils n'auraient jamais dû être incarcérés, a dit Rupert Abbott, directeur adjoint du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International.

« Ces libérations sont un pas dans la bonne direction pour la liberté d'expression, et nous espérons qu'à travers elles le Viêt-Nam s'engage désormais en faveur du respect des droits humains. »

Amnesty International a recueilli des informations sur 75 personnes qui ont été jugées, condamnées et incarcérées pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression.

Une délégation de l'organisation a évoqué certains de ces cas lors d'une récente visite au Viêt-Nam.

Ces cas, ainsi que ceux des trois hommes qui viennent d'être libérés, sont le sujet d'un rapport intitulé « Des voix réduites au silence. Prisonniers d'opinion au Viêt-Nam. Extraits ». Ce document évoque les conditions difficiles auxquelles sont confrontés les prisonniers d'opinion, dont un grand nombre ont été jugés lors de procès inéquitables et soumis à des mauvais traitements et à des situations dégradantes en détention.

Nguyen Tien Trung

La libération la plus récente, survenue samedi 12 avril, est celle de Nguyen Tien Trung qui a passé plus de quatre ans en prison. Ingénieur en informatique âgé de 30 ans, blogueur et militant pour la démocratie, Nguyen Tien Trung avait été condamné en

2010 pour « tentative de renversement du gouvernement du peuple ».

Ce chef d'accusation avait été prononcé après la création par Nguyen Tien Trung et quelques amis, alors étudiants en France, d'un groupe militant appelé Assemblée des jeunes Vietnamiens pour la démocratie. Ce groupe voulait inciter les jeunes Vietnamiens, dans leur pays et à l'étranger, à appeler à des réformes politiques et à l'instauration de la démocratie.

Lors de son procès, les juges n'avaient délibéré que 15 minutes avant de prononcer le jugement final. Il avait ensuite fallu 45 minutes pour lire le jugement, ce qui laisse supposer qu'il avait été préparé avant l'audience. Nguyen Tien Trung avait été condamné à sept années d'emprisonnement suivies de trois ans de résidence surveillée.

Nguyen Tien Trung aurait fini de purger sa peine en janvier 2017 et sa remise en liberté, le 12 avril, a surpris autant ceux qui menaient campagne en sa faveur que sa famille. Il reste en résidence surveillée avec interdiction de sortir de son quartier et fait l'objet d'une étroite surveillance.

Son co-accusé Tran Huynh Duy Thuc, également considéré par Amnesty International comme un prisonnier d'opinion, condamné à une peine de 16 ans, reste emprisonné.

Vi Duc Hoi

Vi Duc Hoi, 56 ans, a été libéré ce vendredi 11 avril, presque un an et demi plus tôt que prévu. Vi Duc Hoi est écrivain et ancien membre du Parti communiste du Viêt-Nam, au pouvoir. Il avait été exclu du parti en 2007 pour avoir appelé à des réformes

démocratiques. Arrêté en 2010, il avait été emprisonné pour une durée de huit ans parce qu'il s'était servi d'Internet pour promouvoir la démocratie. Sa peine avait été ramenée à cinq ans en appel.

Cu Huy Ha Vu

La semaine passée, l'un des opposants les plus connus du Viêt-Nam, l'avocat défenseur des droits humains Cu Huy Ha Vu, également âgé de 56 ans, a été libéré après trois ans d'emprisonnement. Il avait été condamné à sept années. Il s'est immédiatement rendu aux États-Unis, où il a choisi de vivre en exil.

Dinh Dang Dinh

La joie de ces libérations est toutefois entachée par la mort d'un autre prisonnier d'opinion, Dinh Dang Dinh, survenue début avril. Ce militant de 50 ans avait été injustement incarcéré en 2011 pour avoir lancé une pétition contre un projet minier. Alors qu'il était en prison il a appris qu'il souffrait d'un cancer de l'estomac. Libéré, il est décédé un mois plus tard.

Amnesty International lance un appel au gouvernement du Viêt-Nam afin qu'il remette en liberté tous ceux qui sont toujours emprisonnés pour avoir élevé leurs voix. « Les autorités devraient continuer sur leur lancée et libérer immédiatement et sans conditions tous les prisonniers d'opinion qui demeurent incarcérés uniquement parce qu'ils ont exprimé pacifiquement leurs opinions », a ajouté Rupert Abbott.

Amnesty International.

Communiqué de presse 14 avril 2014

" Le rapport 2013 de Peuples Solidaires-ActionAid est à la disposition du public au centre Ritimo de la La Maison du Monde."

MARDI 28 MAI : UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE DANS LES CAMPS ROMS SITUÉS PRÈS DE LA NATIONALE 7 À EVRY

A 5h30 ce matin-là, tout était calme dans le camp situé le long de la Francilienne sur le terrain de la Faculté des métiers d'Evry.

Dès dimanche soir, les militants de l'ASEFRR qui assurent l'accompagnement des familles de ce camp et des neuf autres situés dans ce secteur avaient organisé une réunion sur ce camp principal pour rassurer les familles et leur demander d'attendre les expulsions sur place afin de bénéficier d'un relogement en hôtel social attribué par le 115.

Pourtant, ce mardi matin à 5h30, il restait peu de monde dans l'ensemble de ces camps, quelques dizaines de personnes sur les 350 qui vivaient ici : comment imaginer que les parents imposent à leurs enfants le spectacle de l'écrasement de leurs habitations par les bulldozers et pelleteuses ! Le harcèlement des forces de l'ordre avait commencé plusieurs jours avant : des policiers passaient régulièrement dans les camps pour intimider les habitants et les inciter à quitter les lieux sans attendre l'expulsion et la destruction des camps ; dans la nuit de lundi à mardi, ils ont circulé à l'abord des camps jusqu'à 2 heures du matin.

La semaine précédente, la Maison des solidarités de Corbeil avait demandé au Secours catholique local de prévoir des plateaux repas en prévision de cette opération.

Comme chaque fois, les militants des associations (ASEFRR, Secours catholique, IFRM ...) sont arrivés progressivement entre le lever du jour et 8h avec des boissons chaudes pour soutenir et réconforter ceux qui étaient restés et sortaient, résignés, des habitations qu'ils avaient construites, avec le peu d'effets personnels qu'ils pouvaient sauver dans sacs et valises. Mais ce n'est qu'à 9 heures (nécessité, sans doute, de ne pas bloquer la nationale et ses accès aux heures de pointe !) que les forces de l'ordre et les

bulldozers sont arrivés, ainsi que les agents de la préfecture et des services sociaux.

Les représentants du 115 se sont installés sur le parking de l'ancienne bourse du travail de Corbeil où les militants associatifs ont accompagné les familles désemparées par le choc de l'expulsion, la destruction de leur cadre de vie et la dispersion. Des chambres d'hôtel ont été attribuées à ceux qui le désiraient (une quarantaine). Ce dispositif de logement d'urgence étant saturé sur l'Essonne, certaines familles se sont vu proposer un hôtel à Chelles dans le Nord de la Seine et Marne, alors qu'elles vivaient ici parfois depuis plusieurs années, que leurs enfants sont scolarisés à Corbeil. Ces nuitées d'hôtel leur ont été attribuées pour une semaine.

Le 2 juin, ils ont dû rappeler le 115 pour obtenir la reconduction de leur hébergement, mais cette démarche est un vrai parcours du combattant : deux familles que j'avais accompagnées à leur hôtel à Soisy sur Seine le 28 mai m'ont appelé au secours à 10h le 2 juin, car leur maîtrise du français ne leur avait pas permis d'obtenir la reconduction lorsqu'ils avaient contacté le 115. J'ai pris le relais, mais n'ai pu avoir accès au service qu'à 15h30 du fait de l'encombrement téléphonique du service. Les deux familles devaient changer d'hôtel : l'une envoyée à Montgeron, alors qu'un de ses membres vivant avec une assistance respiratoire est suivi par l'hôpital Sud francilien, l'autre à Villeparisis (au Sud de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle).

Quel gâchis pour toutes ces familles qui vivaient souvent depuis longtemps sur ce territoire et étaient suivies dans leur parcours d'insertion par les militants associatifs : scolarisation régulière des enfants, suivi social et

médical, inscription à Pôle emploi pour certains, activité de ferrailleurs pour d'autres, les voilà dispersés aux quatre coins de la Région dans une plus grande précarité, on retrouvera la plupart de ceux qui étaient partis avant l'expulsion dans des camps et squats existants ou nouveaux.

Aux questions qui lui furent posées, le représentant du préfet répondit qu'il était hors de question de mettre en route un nouveau village d'insertion comme celui de Ris-Orangis avant qu'un bilan de cette expérience ait été fait, et que par ailleurs, aucune commune du secteur ne proposait de terrain pour ça.

Le jugement en référé de la demande d'expulsion déposée par la Société Civile Immobilière qui gère le terrain de la Faculté des métiers avait été reporté récemment ; par contre, deux arrêtés municipaux d'expulsion signés lundi matin par le maire d'Evry sur des critères de sécurité et de salubrité donnaient 24 heures aux habitants pour quitter ce camp et une dizaine d'autres plus petits, situés à proximité de celui-ci. Le tribunal d'instance avait reporté la date du jugement pour attendre les réponses aux demandes d'aides juridictionnelles des familles, et le recours contre les arrêtés municipaux déposé au tribunal administratif n'a pas été instruit avant les expulsions.

Pourquoi tant de précipitation ? Peut-on imaginer qu'avec l'ampleur de la couverture médiatique de l'événement, Evry ville du départ du Tour de France ait appliqué aux habitants de ses bidonvilles, les méthodes que Pékin a utilisées avec ses quartiers défavorisés à proximité des installations olympiques et Rio de Janeiro avec certaines de ses favelas pour le Mondial de football ?

Cachez cette misère que je ne saurais voir.

François Vaillé

Évènement : La Maison du Monde a fêté ses 30 ans le 24 mai (Première partie)



Les 30 ans de la MDM. Ce fut une belle musique sur une journée en quatre temps qui a mobilisé plus de 200 personnes de nombreuses associations et des habitants d'Evry et de tout le Centre Essonne. En ouverture, notre exposition sur les 30 Mois des 3 Mondes a permis de retracer le parcours de la vie inter associative de la MDM dans le domaine de la Solidarité internationale pendant toutes ces années : Inaugurée en présence de grands témoins et d'élus locaux en fin de matinée au milieu de la plus grande place du Centre Commercial d'Evry, elle a été suivie d'un temps festif autour d'un apéritif.

L'après-midi a débuté avec l'intervention Jacques Guyard, ancien député-maire d'Evry qui a permis la création de notre association, avec aussi l'intervention et la participation d'élus et Présidents successifs qui ont rappelé leur parcours au sein de l'Association et les temps forts dont ils ont été témoins et acteurs autant que d'actes posés ainsi que les moments forts vécus au cours de ces 30 ans. Puis Jacques Picard ancien directeur de la MdM et conseiller régional a ouvert le temps des débats.

Un clip vidéo (visible sur facebook mettre les références) a en quelques minutes égrené 30 ans ...de parcelles d'histoire internationale revisitée avec la solidarité comme lien militant, cette solidarité qui a eu tant d'écho dans Evry « Ville nouvelle ouverte » sur le monde et fière de son peuplement pionnier aux cultures multiples dans des parcours de citoyenneté partagés.



Puis au cours de deux tables rondes nous avons échangé sur notre parcours militant et nos engagements présents en lien avec l'émancipation des peuples, la construction de l'Europe, les conflits dans le monde et les chocs économiques. A

chaque fois nous avons mis en relief nos engagements citoyens, « marque de fabrique de la MDM » contre les vagues et marées de repli identitaire qui se sont succédées au coeur des conflits qui ont jalonné les dernières années du 20ème siècle et l'amorce du nouveau millénaire ainsi que les turbulences créées autour des phénomènes migratoires qui s'amplifient et qu'il est temps d'analyser comme des faits de société de notre temps et non comme des fléaux.

Et face à la faiblesse ou au déni de certains politiques, nos intervenants ont insisté sur la place des militants associatifs dans leurs actions de plaidoyers pour faire bouger les lignes dans des domaines aussi importants que la sauvegarde des ressources de notre planète pour le bien du plus grand nombre et dans des rapports plus égalitaires avec les pays du Sud qui possèdent des ressources dont nous avons bien besoin et que nous ne devons plus piller à sens unique. Nous avons une fois de plus compris la

nécessité de poursuivre notre engagement, nos actions de plaidoyer et de sensibilisation et pris la mesure de tout le chemin parcouru dans le domaine de la solidarité internationale entre ici et les multiples là bas par la Maison du Monde... Avec le sentiment comme le chantait Jean Ferrat « d'avoir été peut-être utile ».



Fin de la première partie

A suivre

Retour sur l'Assemblée Générale Ritimo du Mans :

Comme chaque année, l'assemblée générale de printemps du réseau Ritimo (Réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale) s'est passée en province chez un des membres. C'est la Maison du Citoyen pour une Terre plus Humaine qui était l'heureuse élue, au Mans, du 30 mai au 1er juin 2014. L'équipe organisatrice nous a accueillies au Centre du Gué Bernisson dans un cadre verdoyant bordé par un grand lac plein de vie. C'était très agréable ; propice à la réflexion et aux échanges.

Nous étions une soixantaine de personnes, tous portés sur les valeurs de l'altermondialisme. Myriam Heilbronn, présidente de la Maison du Monde et Patrick Champeaux, documentaliste, y ont participé. Le vendredi était traditionnellement consacré à des ateliers comme un test

du jeu pédagogique « Jakadi », un atelier sur « l'information » ou un atelier « financement ». Le week-end, lui, était plus particulièrement centré sur l'assemblée générale avec tout de même de nouveaux ateliers le vendredi matin. L'atelier sur les « difficultés d'atteindre les publics peu concernés » était très intéressant et a permis de constater que tous les centres Ritimo rencontraient une baisse sensible de leurs visiteurs. Des idées ont été échangées pour faire venir de nouvelles personnes issues de milieux auxquels nous n'avons pas l'habitude de nous adresser. Toute l'après-midi a ensuite été consacrée aux « enjeux de l'information citoyenne » pour provoquer un débat au sein de Ritimo sur les enjeux de l'information citoyenne, de la gouvernance d'Internet, et de l'utilisation de l'information par les acteurs du changement dans un but

de transformation sociale. Tout un programme... La soirée arrivant, nous avons eu le droit à un peu de détente avec une visite guidée du vieux Mans très intéressante, suivie d'un repas en commun et d'une soirée « défilé de mode » pleine de surprises. Il nous restait, le dimanche, à aborder la partie plus institutionnelle avec les présentations et votes des rapports morale, d'activité, financier etc. Tout a été voté sans surprise. Danielle Moreau la présidente sortante a été réélue présidente mais pour la dernière fois, conformément aux statuts. Tout le monde est rentré chez lui en fin de matinée satisfait de cette belle AG bien organisée. La prochaine se passera à Paris au mois de décembre 2014 et celle du printemps 2015, chez Humanis, à Strasbourg. Vive l'altermondialisme...

Patrick Champeaux

L'ALGÉRIE, entre mouvement et stagnation

Après les élections présidentielles, quelles perspectives pour l'Algérie ?

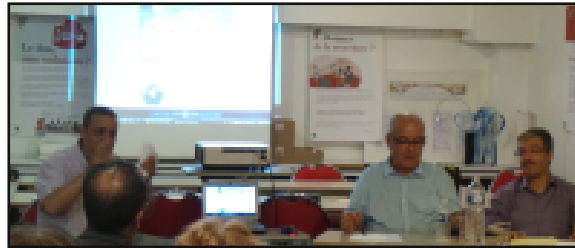
Pour traiter cette question, quelques semaines après l'élection présidentielle du 17 avril 2014, le jeudi 12 juin dernier, la Maison du Monde, à l'initiative du Collectif Méditerranée, a accueilli MM. Aïssa KADRI, professeur émérite de sociologie à l'Université de Paris VIII, responsable d'un réseau de recherche euro-méditerranéen et directeur de collection aux éditions Karthala et Publisud, et Mahmoud BESSAIH, sociologue, ancien dirigeant de la Fédération des Travailleurs de l'Education et de la Culture (FTEC) et collaborateur occasionnel de l'Institut Maghreb Europe de l'Université Paris VIII. Près d'une quarantaine de personnes sont venues à cette rencontre.

M. Aïssa Kadri a abordé le thème « **Mouvements sociaux et intelligentsias en Algérie** ». Il a tenu d'emblée à écarter toutes les approximations médiatiques tendant à présenter une sorte de réalité homogène des différents pays arabes, par la caractérisation – notamment – des différents mouvements contestataires de « printemps arabe » ou encore de « révoltes arabes ». Il souligne, par contre, un contexte mondial fortement caractérisé par les turbulences à l'instar du mouvement des indignés en Espagne, des mouvements contestataires au Brésil et au Venezuela, des « bonnets rouges » en France, etc. C'est une sorte de basculement dans lequel on peut noter que ces mouvements se développent en dehors des cadres politiques traditionnels.

Pour l'Algérie, précisément, une des questions récurrentes concerne le fait qu'elle n'ait pas suivi ces mouvements alors qu'elle connaît de très nombreuses mutineries localisées : pour l'eau, le logement, le transport, etc. ; elles ont été estimées à 10 000 en 2013.

C'est ce qui a amené à parler d'exception algérienne. Trois raisons sont généralement avancées pour justifier cette prétendue exception :

1/ D'abord, le fait que l'Algérie a connu une décennie sanglante dans les années 90, qui s'est soldée par près de 200 000 morts et a touché tous les segments de la société algérienne. On a considéré que les Algériens étaient traumatisés et fatigués pour s'engager dans un autre mouvement social d'ampleur. Ce que le conférencier réfute, compte tenu des différents épisodes violents que l'Algérie a connus après l'indépendance : coup d'Etat, Printemps berbère, etc.



2/ Ensuite, l'aisance financière de l'Algérie, en raison des prix élevés des hydrocarbures sur le marché mondial, qui permet au pouvoir de disposer d'une rente pour acheter la paix sociale. Mais, précise M. Kadri, si elle peut éteindre momentanément une contestation, la rente ne peut pas la contenir indéfiniment car, finalement, on se rend compte qu'elle finit par la nourrir, les différents groupes sociaux intervenant les uns après les autres pour présenter leurs revendications.

3/ Enfin, on avance souvent l'idée que l'Algérie a déjà fait sa « révolution » en octobre 1988. Ce mouvement social d'une grande ampleur a abouti à certaines réformes permettant l'ouverture du champ politique, le multipartisme, l'émergence d'une presse privée très diversifiée, etc. ; cependant, à la suite des événements des années 90, le pouvoir politique a pu reprendre la main et entamer un processus de normalisation qui relègue ces réformes au rang de simples opérations cosmétiques.

Mais pourquoi l'Algérie n'arrive donc pas à engager les transformations nécessaires à la mise en œuvre d'un processus démocratique, s'interroge le conférencier ? En raison essentiellement d'un retard important dans l'évolution du mouvement social algérien, en comparaison de ceux d'Egypte, du Maroc ou de la Tunisie. Pourquoi ? Voici quelques éléments d'explication :

- En premier, parce que la jeunesse algérienne est fragmentée et faiblement politisée, contrairement à la jeunesse de la génération précédente. Ceci est le résultat d'un système éducatif construit par le pouvoir autour des valeurs fondamentales liées à la langue, la religion et la nation. L'Algérie est le seul pays dans le monde arabe à ne pas avoir réalisé une véritable réforme éducative qui permette l'émergence d'une élite.

- En second, les « intelligentsias » en Algérie ont une caractéristique qui remonte à la guerre de libération nationale et qui fait qu'elles sont soumises au noyau plébéen qui a conduit cette guerre puis s'est emparé du pouvoir après l'indépendance. Cette caractéristique fait que les « intelligentsias » algériennes manquent d'autonomie, ne sont pas critiques envers le pouvoir, et – en définitive – n'ont pas fait jonction avec le mouvement social.

- En troisième élément, le mouvement associatif qui a commencé à connaître une relative ouverture au début des années 80 (ligue des droits de l'homme, mouvement de femmes, etc.) aboutit, dans les années 2000, à un mouvement qui rassemble 100 000 associations. Ceci a amené le pouvoir algérien à prendre peur et à promulguer, en 2012, une nouvelle loi liberticide relative aux associations. Il faut noter, en plus de cela, que le degré de pénétration d'Internet en Algérie est le plus faible dans le monde arabe, ce qui réduit à une portion congrue la taille des réseaux sociaux.

Tous ces éléments ont concouru au retard du mouvement social qui n'arrive

pas à agréger des revendications et des pratiques contestataires et la colère populaire n'arrive plus à s'exprimer qu'à travers des émeutes localisées ou bien des pratiques individuelles extrêmes telles les immolations ou les suicides, sans contenu politique.

De surcroît, le pouvoir politique algérien joue bien avec le rôle géostratégique que lui attribuent les puissances occidentales de pourvoyeur stable de pétrole et de gaz et de bouclier anti-terroriste dans une région qui connaît de fortes turbulences.

M. Kadri termine son exposé sur une note très pessimiste. Pour lui, l'Algérie « va droit dans le mur » : manque de réformes, fin programmée de la rente pétrolière, divisions du pouvoir, corruption... Tout cela, les terroristes le savent, le feu couve, le statu quo ne pourra pas durer...

M. **Mahmoud Bessaih**, le deuxième intervenant, sur le thème « **Syndicats et syndicalisme, entre contrôle et autonomie** », commence par préciser que son intervention se situe en droite ligne de celle de M. Kadri et en constitue même un exemple.

Dès l'indépendance, le syndicat unique, pourtant créé par le FLN durant la guerre de libération nationale, fait l'objet d'interventions musclées du pouvoir pour le garder sous son contrôle et ce dès le 1er congrès de cette organisation syndicale tenu en 1963, en dépit des fortes traditions syndicales algériennes, qui remontent à la période coloniale.

Par la suite, M. Bessaih brosse un rapide tableau historique de l'évolution de l'organisation syndicale qui alterne des périodes d'ouverture et des périodes de « caporalisation », en fonction des rapports du pouvoir avec la gauche, dont une frange se situe à l'intérieur même du FLN.

La période historique qui s'est ouverte avec le décès de Boumédiène et l'avènement de Chadli Bendjedid comme successeur s'est traduite par la remise en cause des projets industriels, des licenciements massifs et l'accroissement continu du chômage, ainsi qu'une fermeture du champ politique.

Ce qui a abouti aux violentes manifestations d'octobre 1988 qui se sont soldées par une répression féroce dirigée par l'armée ; on a décompté plus de 500 morts au sein de la jeunesse algérienne. Ce mouvement a amené la nouvelle Constitution de 1989 qui se caractérise par une relative ouverture du champ politique : consécration de la liberté associative, liberté d'expression et liberté d'organisation, y compris syndicale et politique.

Malgré l'inertie des forces de gauche, certains syndicalistes ont pris l'initiative de créer des syndicats autonomes et trois syndicats ont déposé leurs statuts auprès des autorités concernées, parmi lesquels le Syndicat Islamique du Travail (SIT) qui, dans la lancée du parti islamiste, le Front Islamique du Salut (FIS), a commencé à pénétrer tous les secteurs du monde du travail par la création de ligues islamiques du travail dans chaque secteur (la santé, l'éducation, etc.).

Après l'avènement de la nouvelle législation du travail, en 1990, avec un volet concernant l'exercice du droit syndical, d'autres syndicats ont vu le jour ; on en a compté 33, surtout dans le secteur de la fonction publique. Pour les contrer, le pouvoir a d'abord essayé de les contrôler en les infiltrant ; ensuite, il a assigné en justice la plupart de leurs actions, enfin il a tenté de les diaboliser en faisant appel aux médias qu'il contrôlait. Quand aucune de ces actions n'aboutissait, il passait à la répression : licenciement des syndicalistes, plaintes et arrestations, etc. Par ailleurs, le pouvoir a inventé une méthode particulièrement insidieuse pour contrer ces nouveaux syndicats : le clonage. En fait, pour pratiquement chacun des syndicats qui le dérangent, le pouvoir créait son double, afin d'entretenir la confusion.



Ceci en sus de toutes les mesures de rétorsion telles que les empêchements de sortie du territoire national pour contrarier leurs actions à l'international (ex. leur participation au Forum Social Mondial à Tunis ou encore aux congrès internationaux).

Ces syndicats alertent régulièrement l'OIT par des rapports et ont créé à Paris un Comité Intersyndical de Soutien aux Syndicats Autonomes (CISA).

Pendant ce temps, l'ancien syndicat unique, totalement soumis au pouvoir en place, continue de représenter « officiellement » les travailleurs alors que leur situation socio-économique empire d'année en année ; à titre d'exemple le salaire minimum garanti n'a connu aucune augmentation pendant 20 ans.

Avec le développement des turbulences dans la région et grâce à l'aisance financière procurée par la manne pétrolière, le pouvoir a commencé à redistribuer avec générosité pour freiner la contestation.

Par ailleurs, les syndicats autonomes, malgré leur courage, souffrent de beaucoup d'insuffisances dans leur fonctionnement : faible participation des femmes, fonctionnement démo-cratique insuffisant, etc.. Mais compte-tenu du contexte extrêmement dégradé dans lequel ils agissent, y compris une diminution considérable des effectifs salariés, il est vraiment difficile de leur en faire la critique.

Lors du débat, plusieurs questions ont été abordées, notamment sur le degré de maturation de la conscience des travailleurs algériens, en comparaison avec des situations analogues d'écrasement de ceux-ci par le pouvoir politique et l'idéologie religieuse (cas de la Pologne), le lien entre la situation actuelle et des événements historiques qui ont favorisé l'émergence du pouvoir politique algérien, l'influence de la diaspora algérienne en France dans l'évolution de la situation, le rôle de la presse, etc.

Au terme de ces échanges, les participants ont partagé un buffet convivial au cours duquel des discussions animées se sont poursuivies.

Hamoudi Lanani

Le Grand Marché Transatlantique

en débat chez les Amis du Monde Diplomatique d'Evry

La parution dans le Diplo de juin d'un dossier consacré au Grand Marché Transatlantique (GMT) a été l'occasion d'inviter plus largement à notre réunion mensuelle du 10 juin.

En introduction, la projection du film Les déportés du libre-échange a permis d'appréhender les conséquences de l'Accord de Libre-échange Nord-Américain (ALENA) sur la culture du maïs au Mexique. Avant l'accord, ce pays était autosuffisant. L'ALENA a réorienté l'agriculture vers les cultures d'exportation (café, cacao). Le maïs produit dans les exploitations américaines, à bas coût, a envahi le marché mexicain, et a jeté au chômage des milliers d'ouvriers agricoles qui ont émigré clandestinement aux USA. Au final, le pays est devenu tributaire des importations américaines de maïs pour son alimentation.

La projection a été suivie d'un exposé sur les caractéristiques de ce projet. Les experts patentés des grands médias nous promettent que le GMT apportera de la

croissance, et donc de l'emploi. Pour ne pas prendre de risques, ils situent l'échéance à 2029. Remarquons bien que toutes les mesures adoptées par nos gouvernements (Accord National Interprofessionnel, suppression ou diminution de certaines « charges » sociales....) étaient censées résoudre les problèmes de l'emploi. On en a vu les résultats !

Par ailleurs, si les négociations se tiennent dans la plus grande opacité, il est vraisemblable que certaines dispositions n'aient pas la faveur du public. Selon les fuites et les recoupements effectués, il s'agirait d'assurer la plus grande liberté de circulation des marchandises entre les USA et l'Union Européenne. Les normes seront ainsi harmonisées, il y a tout lieu de croire vers le bas. Les textes concernant l'agriculture sont suffisamment flous pour faire croire que les OGM, bœuf aux hormones, poulets chlorés seront écartés, tout en laissant la porte ouverte à des évolutions futures.

Cerise sur le gâteau, les investisseurs seront choyés puisqu'ils pourront remettre en cause les mesures réglementaires ou législatives qui viendraient diminuer leurs profits. On a vu des multinationales attaquer l'état égyptien qui avait accordé des hausses de salaires à la suite des révoltes lors du printemps arabe, ou l'état canadien qui avait imposé un moratoire sur l'exploitation du gaz de schiste. Et la liste des exemples est encore longue.

Après la privatisation de la monnaie et du système bancaire, le Grand Marché Transatlantique permettra la privatisation de tout le système économique et des rapports sociaux.

Avec le dossier paru dans l'édition du mois de juin, le Monde Diplomatique prend toute sa part dans la campagne qui va se développer dans les mois qui viennent. Les Amis du Monde Diplomatique d'Évry vous informeront des prochaines initiatives. Parlons-en autour de nous, c'est notre rôle de citoyens engagés.

Jacques Simon

SEMAINES DU CONSOM'ACTEUR

Chaque année, au mois de mai, reviennent les Semaines du consomm'acteur. Cette année, exceptionnellement, en raison de la fête des 30 ans de la Maison du Monde, le marché solidaire n'a pas eu lieu. Mais d'autres manifestations se sont déroulées en s'échelonnant sur tout le mois.

• Le café de l'actu.

Il a eu lieu le mardi 6 mai, avec carte blanche donnée à UFC Que choisir. Nous en avons rendu compte dans la Lettre N° 182.

• Le marché malien

Ce marché, qui s'est déroulé sur la place de l'Agora du 5 au 15 mai, n'a pas été organisé en partenariat avec la Maison du Monde, mais a coïncidé avec les Semaines qu'elle a organisées.

• La journée Portes ouvertes d'Artisans du Monde

Elle s'est déroulée le vendredi 16 novembre. L'association, dont la boutique est située dans les locaux de la Maison du Monde, s'est mise en visibilité avec un stand sur la Place des Terrasses de l'Agora. En mars dernier, l'association avait remédié en partie à ce manque de visibilité en plaçant une enseigne lumineuse au niveau de l'allée qui conduit à la poste, avec l'aide technique et financière de la mairie. Le stand a permis d'attirer l'attention des nombreux passants qui circulent entre la gare, la poste, l'Agora et le centre commercial et d'en attirer certains pour qu'ils découvrent les produits

issus de l'artisanat du monde entier et comprennent la démarche de l'association, dont le but est avant tout de faire connaître la notion de commerce équitable.

• Journée sur « l'autonomie alimentaire : enjeux pratiques et politiques »

Elle était organisée le 16 mai par la promotion étudiante Master 2 de sociologie Développement social urbain – Développement durable à l'université d'Evry.

• Chantier international de bénévoles express

Organisé le 22 mai sur la place de l'Agora par Etudes et chantiers. L'objectif était de présenter un atelier en 30 minutes chrono pour découvrir activement les multiples facettes d'un chantier international.

• Festival « Aux sciences citoyens ! »

Organisé par Les petits débrouillards les 27 et 28 mai à l'université et sur la place des Terrasses. Il s'agissait à la fois à travers des ateliers d'expérimentation et des temps d'échanges d'apporter un éclairage sur les concepts et constats scientifiques en jeu pour une prise de conscience sur la transition écologique et sociale que nous traversons.

L'association ÉQUITÉ

Mardi 6 juin, la Maison du Monde a bouclé son cycle 2013-2014 des Cafés de l'actu, en donnant carte blanche à l'association Équité, résidente depuis peu dans ses locaux, avec l'accueil de son président, Saliou Diallo, ancien maire-adjoint d'Evry, et du vice-président Nestor N'Doudi, qui habite Palaiseau.

En ouvrant la séance, Nestor a précisé que l'association existe depuis plusieurs années, qu'elle est une association nationale dont Saliou est président et lui-même président de la section de l'Essonne.

Pourquoi Équité et pas Égalité ?

Le mouvement, dit Saliou, est né du constat que la représentation politique ne reflète pas la diversité de la société française, bien que par le passé elle ait été plus visible avec un président du Sénat (Monnerville) ou des ministres (Houphouët-Boigny, Senghor,...) issus de cette diversité. Quand il s'est créé, il n'y avait pas plus de dix maires qui en étaient issus en France métropolitaine : dans le 7^e à Paris, dans le 8^e à Marseille, une seule grande ville, Vaulx en Velin... Au départ, l'objectif était de lutter contre les discriminations en relayant SOS-Racisme, qui s'est « spécialisé » dans les discriminations au faciès, sur les lieux de travail, contre le « plafond de verre »..., mais ne lutte pas sur tous les fronts possibles. Équité a choisi le domaine du politique, où la « diversité » (pour éviter le terme « gens de couleur ») était très peu représentée dans l'Hexagone, Kofi Yamgnane étant une exception, qui a lui-même découvert l'immigration de base en venant à Evry.

Mais comment faire pour répondre à la forte demande exprimée à la base ? Car entrer en politique, c'est toute une culture. Les militants ont décidé de réfléchir d'abord aux représentations en politique et d'étudier les parcours des autres groupes sociaux discriminés, celui des femmes par exemple. Celles-ci, avec Yvette Roudy, ont fait tout un travail d'intégration dans les partis, qu'elles ont bousculés. Il a abouti à la création de la loi sur la parité, parce que le « groupe femmes » est facilement quantifiable : elles pouvaient revendiquer l'égalité avec les hommes. Mais, avec les groupes « ethniques », c'était impossible de revendiquer une égalité puisqu'il est interdit de les comptabiliser. Et puis, les métis, comment les catégoriser ? Il fallait

donc se situer sur le plan de l'équité et être pragmatique par l'expérimentation de la démocratie participative, dans les conseils de quartier par exemple, par un travail de lobbying auprès des deux grands partis, PS et UMP, pour qu'ils intègrent la diversité dans leur programme politique. Pour y arriver, il a fallu user d'un subterfuge -solution transitoire- en intégrant des quotas de femmes de la diversité dans les listes de candidats. Souvent, ces personnes étaient en position non éligible ou dans des circonscriptions non gagnables, elles servaient de cosmétique. En fait, en politique, le temps est long. Par exemple, une mandature municipale dure six ans. Il faut donc s'y préparer longtemps



à l'avance, faire des pressions pour que les partis intègrent ces dispositions dans leurs programmes de façon durable. Peu à peu l'idée a pris corps. C'est ainsi que, au niveau du PS par exemple, dans les années 2000, il a été décidé de réserver pour les législatives 20 circonscriptions à des personnes de la diversité, surtout des femmes. Mme Pau-Langevin a été élue dans le XX^e à Paris, seule députée noire qui ne soit pas issue des DOM. En 2012, le même PS visait un tiers de députées femmes. Mais le résultat n'est pas à la hauteur des intentions, les pesanteurs freinent cette évolution. Ainsi, sur la liste de Mme Hidalgo pour le conseil municipal de Paris, il n'y avait aucun représentant de la diversité.

Que faire pour accélérer le processus d'intégration ?

L'objectif, dit Saliou, n'est pas d'avoir des élus dans l'immédiat. Ce qu'il faut au

préalable, c'est travailler au quotidien et sur le long terme pour que les Français de la diversité qui croient à la politique, de plus en plus nombreux, trouvent leur place dans la nation. Les Français issus du Maghreb ont commencé bien avant les Noirs : la Marche des Beurs a été un événement marquant, l'engagement pour la Palestine en mobilise beaucoup, leurs réseaux sont plus structurés... Les Noirs et ceux qui les soutiennent doivent profiter de toutes les occasions qui se présentent pour faire avancer leur cause en étant immédiatement réactifs à travers les médias. Plusieurs exemples ont été donnés. La rencontre sur Mandela en février 2014 à Evry avait pour but de rappeler la noblesse et l'importance de la politique telle qu'il l'a pratiquée. Chaque 10 mai, le rappel de la reconnaissance de l'esclavage est une occasion de revisiter l'histoire de la France. Pour préparer l'anniversaire du débarquement du 6 juin 1944, le mouvement a présenté au président Hollande un film sur un fait historique ignoré, celui des Antillais français qui ont rejoint les îles anglaises pour participer à la défaite du nazisme. En 2004, lors des élections régionales, les candidat(e)s de la diversité en position inéligible se sont rencontrés pour le dire à Bartolone ; cela a conduit à mettre M. Belay en position éligible aux élections suivantes et a permis l'élection de Mme Pau-Langevin aux législatives. Au rassemblement annuel du PS à La Rochelle, le mouvement organise un atelier pour parler de son action et élargir son réseau.

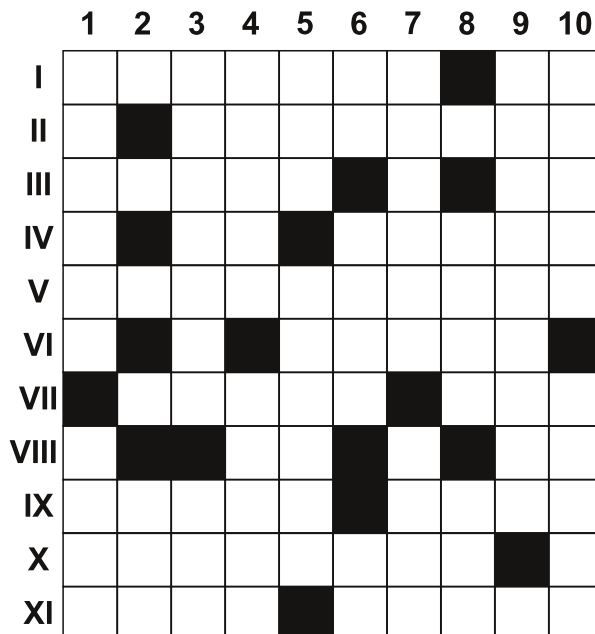
En conclusion, Nestor a fait part de son expérience politique à Palaiseau. Il a participé assidûment à l'élaboration des programmes de sa section (PS) pendant la conquête de la mairie en 1995. « Il faut être patient, dit-il, ne pas se décourager pour faire sa place. » Il a enfin rappelé combien l'éducation des enfants à la politique est importante, parce que c'est le lieu où s'élaborent nos droits.

Michel Chesseron

GRILLE N° 123

Le Qatar

par
Michel
Chesseron



agenda

Vendredi 19 septembre,
19h à la Maison du Monde
Rentrée de la Maison du Monde

Dimanche 21 septembre
Fête des Associations d'Evry

Mardi 7 octobre,
18h30 à la Maison du Monde
Café de l'actu
**Naissance de la Chine moderne :
L'empire du milieu dans la
mondialisation**
Avec Quynh Delaunay
(flyer dans la lettre d'août-septembre)

Horizontalement

I. Le Qatar, c'est quelques «acres» de sable dans un désert aride. Forme de pouvoir. **II.** Sur les deux millions d'habitants du pays, 95 % sont des étrangers, dont beaucoup vivent dans des conditions quasi «bestiales». **III.** Le Qatar est baigné par une «immense baie» reliée à l'Océan indien. Lettres de l'Iran, qui lui fait face. **IV.** Lettres du Bahreïn, tout proche. Le travailleur asiatique, indien, népalais ou sri lankais venu pour préparer le Mondial de 2022 est «totalement seul», sous la coupe implacable d'un parrain qatari. **V.** Les morts, qui se comptent par centaines chaque année, disparaissent dans un total anonymat, sans «notice biographique» qui leur soit consacrée dans aucun journal. **VI.** Dans ce pays homophobe, la question de l'«orientation sexuelle» est taboue. **VII.** L'émir Al Thani a le «derrière posé» sur un trésor fabuleux. Le travailleur a-t-il droit ne serait-ce qu'à un plat de «lentille» ? **VIII.** Pour que les joueurs (et le public) ne succombent pas sous ces «rayons» de la canicule estivale, la FIFA a reporté le Mondial à l'hiver. A un bout de l'OPEP. **IX.** La station qatarie Al Jazeera a cherché à islamiser les révolutions dans les pays où cette «langue» est parlée. Tandis que ce sommet des Alpes italiennes culmine à 3841 mètres, celui du Qatar n'atteint pas les 100 mètres dans le djébel Dukhan. **X.** Ne sachant que faire de son pognon, le Qatar s'est offert ce «club de foot». **XI.** C'est dans ce club qu'étincelle l'«étoile» venue de Suède. Les travailleurs qui font la «narration» de leurs déboires au Qatar et les journalistes qui l'écrivent risquent la prison.

Verticalement

1. Avec tout le «fric» dont il dispose, la façon dont le Qatar traite ses travailleurs étrangers est d'autant plus scandaleuse. Cet enrichissement du Qatar s'est fait en une «durée» très courte. **2.** Comment être aussi «avare» quand on est aussi riche ! **3.** En France, qu'il s'agisse du foot ou des «hôtels de luxe», le Qatar paie cash grâce aux facilités fiscales qu'elle lui accorde (titre de Libé). Beau parleur. **4.** Avec des contrats de misère peu ou pas respectés, des cadences insupportables, parqués dans des camps sordides, ces damnés vivent une «souffrance inouïe». Sans soutiens, même pas consulaires, ils sont obligés d'«endurer». **5.** La FIFA ne «dément» pas cette réalité, mais s'en moque. Comment n'y aurait-il pas de «fusées» à Al Udeid au Qatar, la plus grande base militaire américaine hors frontières ! **6.** Lettres de Ottoman, le Qatar ayant fait partie de son empire.

Pour attirer le tourisme insolite, la Qatar s'est même payé le luxe d'un «archipel» artificiel. Au cœur de l'émirat. **7.** C'est l'«été» qu'il y a le plus de travailleurs qui meurent, en raison surtout de la déshydratation. S'ils ne portent pas de lunettes de soleil, cette partie de l'œil peut avoir des problèmes. **8.** Avec un appétit digne de «Pantagruel», ce confetti désertique serait prêt à acheter la terre entière ! Vu l'abîme entre riches et pauvres, à quoi servirait au Qatar l'équivalent de cet «institut français au service des consommateurs» ? **9.** Il n'est pourtant pas si loin le temps où au Qatar la pêche et la culture d'huîtres «au contenu précieux» étaient la principale source de revenus. **10.** On ne peut trouver ce «lichen» sous un climat aussi torride. Avec ces travaux pharaoniques en vue du Mondial, on est loin de l'esprit premier de cette «discipline au service du corps».

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	H	U	M	A	N	I	T	E		A	V	E	N	I	R
II	O	R	I	G	I	N	A	L	I	T	E		O	N	U
III	M		N	O	M	A	D	E		T	R	E	N	T	E
IV	S	C	O	R	E		J	I	H	A	D			E	
V		I	R	A	S		I	S		C	I	S	T	R	E
VI		V	I				O	K		T	H	E		J	
VII	C	I	T	E			L	E	G	U	E	R		I	K
VIII	A	L	E	R	T	E				N			A	B	U
IX	T	E	S	S			R	I	T	I	M	O		A	R
X	H				E	C	O	L	O	S			E	X	O
XI	E	A	U			I	N	A	R	I			S	E	U
XII	D	R	O	I	T			S	T	E	M		N		S
XIII	R	A			L	E	O		U			A	T	O	U
XIV	A	F	F	I	R	M	E	R			L		P	T	A
XV	L	A	I			N	I	G	E	R			C	H	I
XVI	E	T	A	P	E			A			E	N	V	O	L
XVII			S	E			C	L	O	P	E		B	E	B
XVIII	A	R	C	I	S			I	D	E	A	L	E		R
XIX	D	R	O	N	E			T	E	R	N	I		R	E
XX	M	U	S	E	E			E	M	E	T	T	R	I	C

Solution de la grille N°122
pour les 30 ans de la Maison du Monde